

<https://www.aefinfo.fr/depeche/710067>

Antonin Gouze

8 min read

## Carte scolaire : le MENJ et les maires préparent un document-cadre pour établir une nouvelle méthode de travail

"Nous allons élaborer un document-cadre avec le ministère de l'Éducation nationale, pour avoir une gestion de la carte scolaire à trois ans et non plus précipitée, réfléchir aux questions démographiques et adopter une stratégie à long terme", déclarent Frédéric Leturque et Delphine Labails, coprésidents de la commission éducation de l'AMF, après une réunion avec Nicole Belloubet. Ce "document-cadre" s'appuiera sur les "conventions ruralité" existantes qui seront "retravaillées". Les élus soulignent aussi leur volonté que les communes "conservernt leur rôle dans la politique éducative".



Le "document-cadre" qui va être élaboré par le MENJ et l'AMF doit permettre une "gestion à trois ans des mesures de carte scolaire, associée à une vision stratégique à dix ans",

déclarent Frédéric Leturque et Delphine Labails, le 2 avril 2024. AEFinfo - Antonin GOUZE

"Cette année, la méthode sur l'élaboration de la carte scolaire était brouillonne, peut-être à cause des changements à la tête du MENJ, ou parce que la méthode posée préalablement n'avait pas été gravée dans le marbre. Il n'y a pas eu de débats préalables pour définir la ligne de conduite pour la rentrée 2024 et les maires ont été mis devant le fait accompli, ce qui a tendu la relation avec les Dasen", expliquent Frédéric Leturque (Les Centristes) et Delphine Labails (P.S.), maires d'Arras et de Périgueux, et coprésidents de la commission éducation de l'AMF, lors d'un point presse consécutif à leur réunion avec Nicole Belloubet le mardi 2 avril 2024.

À l'issue de cette réunion, les deux élus disent avoir "convenu d'une nouvelle méthode de travail et arrêté un calendrier de travail précis" avec la ministre de l'Éducation nationale, afin de "sortir des séquences de stress concernant la carte scolaire pour les directeurs d'école, les enseignants, les parents et les maires", précise Frédéric Leturque. La nouvelle méthode doit permettre de "poser des questions de démographie, d'avoir une gestion de la carte scolaire à trois ans mais aussi une stratégie à plus long terme", complète-t-il.

Un document-cadre pour définir une stratégie éducative à trois ans

Pour établir cette nouvelle relation de travail entre l'Éducation nationale et les maires, les élus ont ainsi annoncé qu'un document-cadre allait être élaboré par le MENJ et l'AMF d'ici mai prochain, afin de "fixer le cadre de préparation de la rentrée 2025" et qu'il serait "signé par la ministre et le président de l'AMF" en juin 2024. Concrètement, l'AMF et la ministre ont "convenu de rencontres régulières". La première sera consacrée à ce document-cadre, puis les deux acteurs auront "des rendez-vous réguliers autour des thématiques qui traversent l'École, dans le premier comme le second degré, et d'autres rencontres plus spécifiques au premier degré pour lesquelles [les maires] auront des rencontres bilatérales avec la ministre".

Pour créer ce nouveau document-cadre, les élus veulent s'appuyer sur les "conventions ruralité, déjà signées dans 66 départements" ([lire sur AEF info](#)) et "les reconduire ou les retravailler pour avoir un outil cadre qui serait déclinable dans tous les territoires, qu'ils

soient hyperurbains ou hyperruraux". Ils assurent "avoir été entendus par la ministre, qui a compris l'agilité avec laquelle on doit pouvoir travailler."

Ces instances tripartites (préfet, élu, Dasen) préalables au CDEN, permettront aux préfets, aux Dasen et aux associations d'élus "d'échanger non pas sur les mesures de carte scolaire et les fermetures de classes à proprement parler, qui sont la spécificité du CDEN, mais de se rencontrer pour échanger sur l'évolution démographique et la construction de politiques publiques éducatives sur l'ensemble du territoire", souligne Delphine Labails. L'idée est d'avoir une "gestion à trois ans des mesures de carte scolaire, associée à une vision stratégique à dix ans", abonde Frédéric Leturque.

Le nouveau document-cadre issu de ce travail définira "une méthode de travail respectueuse des parties et qui apaise les relations de travail, pour mener une stratégie éducative sur trois années" qui :

- "sera différente d'un département à un autre en fonction de la réalité départementale,
- posera la question de l'inclusion,
- s'adossera à un programme d'investissement performant sur le plan énergétique et écologique en mobilisant le Fonds vert".

Cependant, Delphine Labails rappelle que même s'il "n'est pas question de contester la dynamique démographique et la responsabilité des Dasen de fermer ou ouvrir des classes", il doit demeurer une "stratégie de solidarité à l'échelle d'un territoire permettant de maintenir l'école de la République, quitte à fermer une classe dans une école urbaine plus dynamique, afin de garder une école ouverte dans la ruralité" et que "le maire doit rester en capacité de donner son avis sur la fermeture d'une école".

Cette volonté d'élaborer une carte scolaire pluriannuelle avait été annoncée par le gouvernement en mars 2023 ([lire sur AEF info](#)) et récemment réitérée par Nicole Belloubet devant l'Assemblée nationale : la ministre a annoncé souhaiter "un processus différent pour les années à venir avec un dialogue sur les territoires" et "une visibilité sur trois ans" ([lire sur AEF info](#)).

Conserver une "politique éducative" pour les communes

Les élus de l'AMF ont également rappelé à la ministre leur souhait que "la commune soit respectée dans ses missions concernant l'école" et ont fait part de leur crainte que "le changement de statut de certaines écoles ne conduise à une fausse autonomie, où la commune serait réduite à la gestion du bâtimentaire". Cela fait référence à la proposition de loi visant à "donner un statut juridique aux écoles" par la création du statut "d'établissement public local d'enseignement primaire" (EPLÉP), déposée par la députée Cécile Rilhac (Renaissance, Val-d'Oise) ([lire sur AEF info](#)).

Delphine Labails souligne que "depuis les années 1980, les communes ont construit une politique éducative, et qu'elles veulent la conserver. La commune est membre à part entière de la communauté éducative et gère à parité horaire le temps de l'enfant entre le temps scolaire et péri/extrascolaire, et veut poursuivre ce rôle". Les élus se disent ainsi "très réservés sur ce nouveau statut de l'école qui ferait du conseil d'école un conseil d'administration, gestionnaire de bâtiment ou de budget scolaire".

Sur ce sujet, Frédéric Leturque indique que Nicole Belloubet semble "à l'écoute", mais il pointe également les défaillances du dispositif "'Notre école faisons-la ensemble', qui fait l'objet d'une coopération variable selon les territoires".

Les élus ont évoqué d'autres sujets avec la ministre de l'Éducation nationale :

**École inclusive.** Les élus indiquent vouloir "poursuivre dans l'inclusion et accompagner les équipes en place pour qu'elles soient mieux formées, qu'il s'agisse des personnels des communes ou de l'Éducation nationale". Pour eux, "l'école inclusive doit s'affirmer chaque année un peu plus, avec de justes moyens". Ils saluent la prise en charge des AESH sur le temps du midi, qui doit être examiné en séance publique à l'Assemblée nationale ([lire sur AEF info](#)) et appellent de leurs vœux "des formations communes pour les personnels communaux et intercommunaux et de l'Éducation nationale sur la question du handicap".

**Uniforme.** Frédéric Leturque confirme que "l'objectif ministériel est d'avoir une centaine d'expérimentations, bien que certaines communes engagées ne peuvent finalement pas poursuivre, faute de confirmation par les conseils d'école". Les élus indiquent "qu'une généralisation à charge des communes n'est pas tolérable dans le contexte budgétaire actuel", et soulignent que la mise en place de l'uniforme dans les écoles "n'est pas la priorité pour les communes".

**Bâti scolaire.** Les élus plaident pour "une enveloppe dédiée au financement de la rénovation du bâti scolaire", notamment après "la période du Covid qui a engendré des charges lourdes pour les communes, avec une inflation galopante". Ils saluent la mise en place du "Comité d'animation de la rénovation des écoles" en septembre 2023 ([lire sur AEF info](#)) et l'instauration d'un "guichet unique" pour les maires, mais pointent "des difficultés dans sa mise en œuvre" et demandent "une sanctuarisation du montant du Fonds vert".

**Sécurité.** Sur le volet sécurité, le maire d'Arras répète la "forte envie des maires de mieux sécuriser les écoles" tout en refusant "d'en faire des bunkers, ce qui n'est ni possible ni souhaitable." Il rappelle par ailleurs que "les écoles sont plus sécurisées que les lycées, car les entrées et les sorties sont encadrées".

## **"Une relation de confiance" entre les communes et l'ENSEIGNEMENT PRIVÉ**

Interrogés sur la question du financement des écoles privées, après la publication d'un rapport parlementaire sur le sujet ([lire sur AEF info](#)), les élus évoquent "une relation de travail simple avec le Sgoc", "une envie de faire ensemble l'école" et "une relation de confiance". Ils soulignent leur volonté "d'inclure davantage les écoles privées dans les projets éducatifs territoriaux".

Ils reconnaissent toutefois la possibilité d'améliorer "la mixité dans certains établissements privés", mais disent constater que "l'enseignement privé n'est pas hermétique aux conclusions de ce rapport. Il ne faut pas laisser imaginer que l'enseignement privé soit un problème", conclut Frédéric Leturque.